

## FORMATEUR EN PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE SECTEUR INDUSTRIE BÂTIMENT, COMMERCE (IBC) MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES (MAC)

### PRÉ REQUIS

- ▶ Etre titulaire du certificat de formateur PRAP IBC depuis le 1er janvier 2009

### OBJECTIFS

- ▶ Actualiser ses compétences de formateur PRAP IBC compte tenu de l'évolution du dispositif de formation à la prévention des risques liés à l'activité physique
- ▶ Maintenir sa certification pour continuer à dispenser des formations PRAP IBC auprès des personnels d'établissement ou de structures et à leur délivrer un certificat d'acteur PRAP IBC

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Chaque participant devra présenter, en début de stage, un dossier relatant la mise en œuvre d'une formation-action PRAP IBC menée au sein de son entreprise ou de son établissement ou pour le compte de son organisme de formation
- ▶ Formation interactive
- ▶ Alternance entre théorie et mises en situations pratiques
- ▶ Evaluation et certification dans les conditions du référentiel de l'INRS.

### VALIDATION

- ▶ A l'issue de la formation, les candidats ayant satisfait aux exigences des épreuves certificatives se voient délivrer un nouveau certificat de formateur PRAP IBC valable 36 mois

### DURÉE

- ▶ 21 h

### CONTENUS

- ▶ Actualisation des connaissances : évolution des concepts, référentiels, enjeux, réglementation, organisation, pédagogie
- ▶ Echange de pratiques autour de la mise en œuvre des formations de formateurs PRAP IBC
- ▶ Actualisation et échanges autour des situations pratiques propres aux participants

## OÙ TROUVER SA FORMATION

Le réseau des GRETA offre une réponse de proximité : Consulter notre carte [www.greta-prp.fr](http://www.greta-prp.fr)